

Rénovation de votre logement

ADOPTER LES BONS REFLEXES

POUR ÉVITER LES ARNAQUES



Le démarchage est encore trop souvent de mise sur les thématiques de l'habitat.

Faire des travaux chez soi mérite de réfléchir et de prendre le temps alors ne vous précipitez pas et faites attention aux démarchages.



Un service public ne démarché jamais

Un conseiller France Rénov' ne vous appellera jamais sans que vous l'ayez sollicité.

Si une personne disant travailler pour France Rénov', ou l'Anah, ou l'Etat vous contacte et essaie de vous faire signer un devis, c'est une arnaque. Le démarchage téléphonique dans le domaine de la rénovation énergétique est strictement interdit par la loi.



Méfiez-vous des offres à 1 €

Les démarcheurs vous font miroiter des offres alléchantes : « des travaux payés par l'Etat, qui ne vous coûteront rien », un panneau publicitaire dans le jardin « pour annuler le reste à charge » ... Quand c'est trop beau pour être vrai, c'est une arnaque.



Protégez vos informations personnelles

Numéro fiscal, RIB, mandat SEPA, coordonnées bancaires... Ces données vous appartiennent et ne doivent pas être partagées avec un démarcheur. Elles peuvent être utilisées pour usurper votre identité et faire une demande d'aide à votre place.



Prenez le temps de réfléchir

"Il faut valider tout de suite", "Ce n'est qu'une formalité, il me faut juste une petite signature, ça ne vous engage à rien"... Un vrai conseiller vous informe. Un fraudeur vous bouscule. Chez France Rénov', on vous dira toujours de prendre le temps de la réflexion avant de vous lancer !



Et surtout, avant de dire oui, demandez toujours un autre avis.

C'est pour ça que les conseillers France Rénov' sont là : des experts de confiance, neutres et gratuits, pour vous aider à faire les bons choix et éviter les pièges.

Le Pays Berry St-Amandois est votre Espace Conseil France Rénov', contactez nous au

02 48 96 16 82

Nos services et partenaires (ALEC 18, ADIL du Cher, Soliha etc...) sont là pour vous aider.